



**DELIBERATION N° 23/185 CP DE LA COMMISSION PERMANENTE
APPROUVANT LE PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DU
29 NOVEMBRE 2023**

**CHÌ APPROVA U PRUCESU VERBALE DI A CUMMISSIONE PERMANENTE DI
U 29 NUVEMBRE DI U 2023**

REUNION DU 19 DÉCEMBRE 2023

L'an deux mille vingt trois, le dix neuf décembre, la Commission Permanente, convoquée le 11 décembre 2023, s'est réunie sous la présidence de M. Hyacinthe VANNI, Vice-président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Julia TIBERI, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme Valérie BOZZI à Mme Christelle COMBETTE
M. Paul-Joseph CAITUCOLI à M. Romain COLONNA
Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS à M. Hyacinthe VANNI
M. Xavier LACOMBE à M. Jean-Martin MONDOLONI
Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS à M. Jean BIANCUCCI
Mme Nadine NIVAGGIONI à Mme Véronique ARRIGHI

LA COMMISSION PERMANENTE

- VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie,
- VU** la délibération n° 21/124 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 approuvant le renouvellement de la délégation de l'Assemblée de Corse à sa Commission Permanente,
- VU** la délibération n° 22/001 CP de la Commission Permanente du 26 janvier 2022 portant adoption du cadre général d'organisation et de déroulement des réunions de la Commission Permanente, modifiée,
- VU** le règlement intérieur de l'Assemblée de Corse,
- SUR** rapport de la Présidente de l'Assemblée de Corse,

APRES EN AVOIR DELIBERE

À l'unanimité,

Ont voté POUR (15) : Mmes et MM.

Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI, Hyacinthe VANNI.

ARTICLE PREMIER :

APPROUVE le procès-verbal de la Commission Permanente du 29 novembre 2023, tel qu'annexé à la présente délibération.

ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité de Corse.

Ajacciu, le 19 décembre 2023

La Présidente de l'Assemblée de Corse,



Marie-Antoinette MAUPERTUIS

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 19 DÉCEMBRE 2023

**RAPPORT DE MADAME
LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE**

**APPRUVAZIONE DI U PRUCESU VERBALE DI A
CUMMISSIONE PERMANENTE DI U 29 DI NUVEMBRE DI
U 2023**

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU 29 NOVEMBRE 2023**

**RAPPORT DE MADAME LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
RAPORTU DI A SIGNORA PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA**

L'**ordonnance** n° 2021-1310 du **7 octobre 2021** portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les **collectivités territoriales** et leurs groupements prévoit que le procès-verbal de chaque séance délibérante est arrêté au commencement de la séance suivante.

En application de ces dispositions, il convient d'adopter, lors de la Commission Permanente du 19 décembre, le procès-verbal de la séance précédente, joint au présent rapport.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

COMMISSION PERMANENTE DELIBERANTE

REUNION DU 29 NOVEMBRE 2023

Le 29 novembre 2023, à 15 heures 27, les membres de la **Commission Permanente**, dûment convoqués par **Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse**, se sont réunis dans l'hémicycle Jean-Paul de ROCCA SERRA.

Cette réunion se tient sous son format délibérant et en mode mixte.

Mme Nadine NIVAGGIONI, Vice-présidente de l'Assemblée de Corse, qui préside cette réunion, procède à l'appel nominal.

Sont présents :

M. Hyacinthe VANNI, Vice-président de l'Assemblée de Corse,
Mme Nadine NIVAGGIONI, Vice-présidente de l'Assemblée de Corse,

Mmes et MM. Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE et Jean-Martin MONDOLONI.

Sont présents en teams :

Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Paul-Joseph CAITUCOLI et Julia TIBERI.

Sont absents et représentés :

Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse, par M. Hyacinthe VANNI, Vice-président de l'Assemblée de Corse,

M. Jean BIANCUCCI par Mme Nadine NIVAGGIONI, Vice-présidente de l'Assemblée de Corse,

Mme Valérie BOZZI par Mme Christelle COMBETTE,
M. Xavier LACOMBE par M. Jean-Martin MONDOLONI,
M. Saveriu LUCIANI par Mme Julia TIBERI.

Assiste à la réunion en présentiel :

M. Julien PAOLINI, Conseiller exécutif, Président de l'Agence d'Aménagement Durable, d'Urbanisme et d'Energie de la Corse.

Assistent également à la réunion en modeTeams :

Mme Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA, Conseillère exécutive, en charge de la jeunesse, des sports, de l'égalité femmes-hommes, de la vie associative et de l'innovation sociale,

Mme Antonia LUCIANI, Conseillère exécutive, en charge de la culture, du patrimoine, de l'éducation et de la formation,

Mme Flora MATTEI, Conseillère exécutive, Présidente de l'Office des Transports de la Corse.

La Vice-présidente de l'Assemblée de Corse ouvre la séance.

M. BENEDETTI précise qu'il est présent dans l'immédiat. Cependant et eu égard à l'attitude - qu'il estime être un abus de pouvoir - dont a fait montre la majorité territoriale lors de la réunion de **la Commission Permanente** sous son format organisationnelle et qui s'est tenue il y a quelques minutes, il indique qu'il quitte la séance en signe de protestation.

RAPORTI DI A PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA / RAPPORTS DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

Rapport 326

Raportu n° 326 : Approvazione di u pruceddu verbale di a Commissione Permanente di u 25 d'ottobre di u 2023.

Rapport n° 326 : Approbation du procès-verbal de la Commission Permanente du 25 octobre 2023.

La Vice-présidente de l'Assemblée de Corse soumet à l'approbation **des Commissaires** le procès-verbal de **la Commission Permanente** du 25 octobre 2023.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

Le procès-verbal considéré n'appelle aucune observation de la part **des Commissaires** et il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 14

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

RAPPORT 327

Raportu n° 327 : Mandatu spiciali attribuitu à a Signora Presidente di l'Assemblea di Corsica.

Rapport n° 327 : Mandat spécial accordé à Madame la Présidente de l'Assemblée de Corse.

Mme NIVAGGIONI, après avoir précisé que **la Présidente MAUPERTUIS** se déportait, présente le rapport.

Elle le met aux voix.

Sont absents : M. Paul-Félix BENEDETTI et la Présidente MAUPERTUIS.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 13
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 328

Raportu n° 328 : Mandatu spiciali attribuitu à a Signora Presidente di u Cunitatu di Valutazione di e Pulitiche Pubbliche di l'Assemblea di Corsica.

Rapport n° 328 : Mandat spécial accordé à Mme la Présidente du Comité d'Évaluation des Politiques Publiques de l'Assemblée de Corse.

Le rapport est présenté par **Mme NIVAGGIONI**.

Cette dernière sollicite les suffrages **des Commissaires**.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

ACCUNCIAMENTU NUMERICU / AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

RAPPORT 289

Raportu n° 289 : Aghjustu n° 1 à a cunvinzioni Fondu pè una sucetà numerica di u 26 di nuvembri di u 2020 relativu à u ritali di a fibra pà a Corsica.

Rapport n° 289 : Avenant n°1 à la convention Fonds pour une société numérique en date du 26 novembre 2020 relatif au réseau très haut débit pour la Corse.

M. PAOLINI présente le rapport.

La Vice-présidente de l'Assemblée de Corse le met aux voix.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

Un problème de retransmission survient et la publicité des débats n'est plus assurée. Aussi, la séance est suspendue à 15 heures 35. Elle reprend à 15 heures 40.

RISORSE UMANE / RESSOURCES HUMAINES

RAPPORT 292

Raportu n° 292 : Rinnuvata di a missa à dispusizioni di un aghjenti di l'ADEC pressu à a Cullittività di Corsica.

Rapport n° 292 : Renouvellement de la mise à disposition d'un agent de l'ADEC auprès de la Collectivité de Corse.

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

Mme NIVAGGIONI le met aux voix.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-

Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 294

Raportu n° 294 : Cunvinzioni di missa à dispusizioni di parsunali di a Cullittività di Corsica pressu à a MDPH di a Cullittività di Corsica.

Rapport n° 294 : Convention de mise à disposition de personnels de la Collectivité de Corse auprès de la Maison des personnes handicapées de la Collectivité de Corse.

M. PAOLINI présente le rapport.

La Vice-présidente de l'Assemblée de Corse le soumet aux suffrages des Commissaires.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 295

Raportu n° 295 : Rinnuvata di a missa à dispusizioni di parsunali di a Cullittività di Corsica pressu à i sirvizzii d'incendiu è di succorsu di Pumonti.

Rapport n° 295 : Renouvellement de la mise à disposition de personnels de la Collectivité de Corse auprès des Services d'incendie et de secours de la Corse-du-Sud.

Mme ARRIGHI indique qu'en sa qualité de Présidente du Service d'Incendie et de Secours de la Corse-du-Sud, elle se déporte sur ce dossier.

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

Mme NIVAGGIONI le met aux voix.

Sont absents : Mme Véronique ARRIGHI et M. Paul-Félix BENEDETTI.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 13
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 303

**Rapport n° 303 : Mudifica di u tavulellu di l'effettivi di a Cullettività di Corsica.
Rapport n° 303 : Modification du tableau des effectifs de la Collectivité de Corse.**

M. PAOLINI présente le rapport.

La Vice-présidente de l'Assemblée de Corse informe que **le Conseil exécutif de Corse** a déposé un amendement.

M. PAOLINI lit le texte dont la teneur suit :

A l'issue du Comité Social Territorial réuni le 27 novembre dernier, et après avoir recueilli l'avis de ses membres, il est proposé de modifier le rapport, objet du présent amendement, et sa délibération en portant à 56 le nombre de possibilités de nominations au grade d'agent de maîtrise, contre 40 initialement prévues.

1/ dans le rapport, à la page 3, « Pour les besoins en matière de promotions internes, il convient de créer :

(...)

- en catégorie C :

Au lieu de « 40 postes d'agent de maîtrise », lire « *56 postes d'agent de maîtrise* ».

2/ dans la délibération, à la page 3, article 2, §3 « APPROUVE la création des postes suivants dans le cadre des opérations de promotions internes »

(...)

- en catégorie C :

Au lieu de « 40 postes d'agent de maîtrise », lire « *56 postes d'agent de maîtrise* »

- **303-1- Vote de l'amendement :**

Mme NIVAGGIONI met l'amendement aux voix.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

N'ont pas participé au vote : Mmes et MM. Valérie BOZZI, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE et Jean-Martin MONDOLONI.

**POUR : 10
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 4**

- 303-2- Vote du rapport amendé :

Le rapport ainsi amendé est mis aux voix par **Mme NIVAGGIONI.**

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

N'ont pas participé au vote : Mmes et MM. Valérie BOZZI, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE et Jean-Martin MONDOLONI.

**POUR : 10
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 4**

RAPPORT 304

Raportu n° 304 : Evoluzione di e Ligne maestre di Gestione in quantu à l'avanzamentu è a prumuzione di quattru d'impieghi : mudifica di u calendariu.

Rapport n° 304 : Évolution des Lignes directrices de Gestion en matière d'avancement et de promotion de cadre d'emplois : modification du calendrier.

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI.**

Mme NIVAGGIONI le met aux voix.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 305

Raportu n° 305 : Elezzione professionale 2023 - Cunitatu Sociale Territoriale - Furmazione specializata.

Rapport n° 305 : Élections professionnelles 2023 - Comité Social Territorial - Formation spécialisée.

M. PAOLINI présente le rapport.

La Vice-présidente de l'Assemblée de Corse indique que **la Commission des Finances et de la Fiscalité** a émis un avis favorable. Les groupes **Un Soffiu Novu** et **Core In Fronte** n'ont pas participé au vote.

Elle le soumet aux suffrages **des Commissaires**.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

Il est adopté à l'unanimité. .

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 317

Raportu n° 317 : Ditarminazioni di i ratio par l'avanzamentu di gradu in senu à a Cullittività di Corsica par l'annata 2023.

Rapport n° 317 : Détermination des ratios d'avancement de grade au sein de la Collectivité de Corse pour l'année 2023.

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

Mme NIVAGGIONI précise que **le Conseil exécutif** a déposé un amendement.

M. PAOLINI lit le contenu de celui-ci :

A l'issue du Comité Social Territorial réuni le 27 novembre dernier, et après avoir recueilli l'avis de ses membres, il est proposé de modifier l'annexe informative n°2 au rapport, objet du présent amendement, en portant à 56 le nombre de possibilités de nominations au grade d'agent de maîtrise

1/ dans le rapport :

- mentionner dans l'annexe informative n° 2 jointe au rapport :
« 56 postes d'agent de maîtrise », au lieu de « 40 »

2/ dans la délibération :

- mentionner dans l'article 1^{er} :
« 56 postes d'agent de maîtrise », au lieu de « 40 »
- **317-1- Vote de l'amendement** :

Mme NIVAGGIONI met aux voix l'amendement.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

- **317-2- Vote du rapport amendé** :

Mme NIVAGGIONI met aux voix le rapport ainsi amendé.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

AMMINISTRAZIONE GENERALE / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RAPPORT 285

Raportu n° 285 : Pattu transazzionale trà a Cullettività di Corsica è SNC MEGA EXPRESS è CORSICA FERRIES è SWISS RE INTERNATIONAL SE è SIAT, Societa Italiana du Assicurazioni e Riassicurazioni p.A è GENERALI ITALIA SpA è AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCES è a Camera di Cummerciu è d'Industria di Corsica è MMA IARD Assurances Mutuelles è MMA IARD

Rapport n° 285 : Protocole transactionnel entre la Collectivité de Corse et SNC MEGA EXPRESS et CORSICA FERRIES et SWISS RE INTERNATIONAL SE et SIAT, Societa Italiana du Assicurazioni e Riassicurazioni p.A et GENERALI ITALIA SpA et AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCES et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse et MMA IARD Assurances Mutuelles et MMA IARD.

Le présent rapport sera examiné par l'**Assemblée de Corse**.

RAPPORT 288

Raportu n° 288 : Cundizione di messa a dispusizione di vitture di l'eletti, di l'impieghi funzionali di a Cullettività di Corsica.

Rapport n° 288 : Conditions de mise à disposition des véhicules des élus et des emplois fonctionnels de la Collectivité de Corse.

M. PAOLINI présente le rapport.

La Vice-présidente de l'Assemblée de Corse le soumet aux suffrages des **Commissaires**.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

RAPPORT 293

Rapportu n° 293 : Cunvenzione cun l'associu AGRIA in quantu à l'attività di u ristorante amministrativu.

Rapport n° 293 : Convention avec l'association AGRIA dans le cadre de l'activité du restaurant administratif.

Le rapport est présenté **M. PAOLINI**.

La Vice-présidente de l'Assemblée de Corse le met aux voix.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

ACCUNCIAMENTU È SVILUPPU DI U TERRITORIU / AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

RAPPORT 287

Rapportu n° 287 : Adesione à l'Associu Naziunale di i Poli Territoriali è di i Paesi ANPP Territorii di Prugettu.

Rapport n° 287 : Adhésion à l'Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays ANPP Territoires de Projet.

M. PAOLINI présente le rapport.

La Vice-présidente de l'Assemblée de Corse le soumet aux suffrages des Commissaires.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

CULTURA È PATRIMONIÙ / CULTURE ET PATRIMOINE

RAPPORT 291

Raportu n° 291 : Dirizzioni di a Cultura - Sittori di l'Arti Vivi - Sirviziù d'appoghju lugisticu è righjia di a Cullittività di Corsica : attualizazioni di u catalogu di matiriali è di i cundizioni di prestitu di l'attrazzatura.

Rapport n° 291 : Direction de la Culture - Secteur arts vivants - Service appui logistique et régie de la Collectivité de Corse : actualisation du catalogue de matériels et des conditions de prêt du parc de matériel.

Le rapport est présenté par **Mme LUCIANI**.

Il est mis aux voix.

Sont absents : M. Paul-Félix BENEDETTI et Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 13
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

RAPPORT 300

Raportu n° 300 : Mudificazione di a cunvenzione 2021-2023 trà a SAS Allindi e a Cullettività di Corsica - Individualizazione d'u prugrammu cultura 4423.

Rapport n° 300 : Avenant de prorogation de la convention d'objectifs et de moyens 2021-2023 entre la SAS Allindi et la Collectivité de Corse - Individualisation des crédits du programme 4423 Culture.

Mme LUCIANI présente le rapport.

M. COLONNA regrette que des dossiers importants, après être passés en commission organique, soient examinés aussi rapidement **en Commission Permanente**.

Mme NIVAGGIONI rappelle que cette situation est classique au point d'être devenue à peu près la norme. Elle fait observer que **l'Assemblée de Corse** se distingue parfois de ce point de vue en tenant des débats de commission en séance.

Elle appelle ensuite **les Commissaires** à se prononcer sur le présent rapport.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 301

Raportu n° 301 : Sustegnu à i travaddi di u teatru Empire (Aiacciu).

Rapport n° 301 : Soutien aux travaux de réhabilitation du théâtre Empire (Aiacciu).

Mme LUCIANI présente le rapport.

Mme NIVAGGIONI qualifie cette salle de remarquable d'un point de vue architectural. Elle fait part de sa satisfaction et félicite l'exécutif pour sa contribution à cette opération. Elle informe que **la Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux** a émis un avis favorable. Le groupe **Un Soffiu Novu** et **M. GHIONGA** n'ont pas participé au vote.

Mme TIBERI estime que ce rapport est important pour la ville d'Aiacciu et pour son agglomération. Elle déplore l'absence d'infrastructures culturelles dans la cité même si l'action de l'adjointe au maire à ce secteur est particulièrement dynamique. Elle regrette l'abandon du projet de réhabilitation du Kallisté et fait remarquer que des fonds importants sont employés dans des projets inutiles. Elle cite à titre d'exemple le téléphérique. Elle considère par ailleurs que la caserne Grossetti pourrait faire l'objet d'un projet innovant et structurant. En tout état de cause, l'opération dont il s'agit répond à un besoin de la population ajaccienne et des alentours.

Mme COMBETTE conteste les propos de **Mme TIBERI**. Elle souligne que la caserne a constitué un choix imposé.

La Vice-présidente de l'Assemblée de Corse met un terme à cet échange et mentionne qu'il est préférable d'éviter de confondre les institutions.

M. COLONNA dit que ce dossier d'une importance capitale aurait dû faire l'objet d'un examen en **Assemblée de Corse**. Il remercie l'exécutif pour cette initiative. Au-delà du débat municipal, il constate qu'il s'agit d'une véritable avancée. D'une manière plus générale, il observe que **le Conseil exécutif** mène une vraie politique culturelle. Ce dossier s'inscrit après de nombreux autres dans une stratégie où l'institution aide massivement les associations et les partenaires publics et privés. Ce rapport met

aussi en évidence que l'exécutif marque un intérêt particulier pour la ville d'Aiacciu contrairement à ce que d'aucuns affirment. Il rappelle que le montant de l'aide est de 370 000 euros et précise que le groupe **Fà Populu Inseme** votera ce rapport.

Mme NIVAGGIONI met le rapport aux voix.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

INSIGNAMENTU-FURMAZIONE-RICERCA / ENSEIGNEMENT-FORMATION-RECHERCHE

RAPPORT 286

Raportu n° 286 : Cunvinzioni di finanziamentu di u funziunamentu è di l'attrazzeru di a furmazioni d'ambulanzeru (DEA), assicurata da u Centru di furmazioni IFA 2A Pumonti.

Rapport n° 286 : Convention de financement de fonctionnement et d'équipement de la formation d'ambulancier (DEA), dispensée par le centre de formation IFA 2A Pumonti.

Mme LUCIANI présente le rapport.

Mme NIVAGGIONI invite **les Commissaires** à se prononcer sur le rapport considéré.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0**

NP : 0

LINGUA CORSA / LANGUE CORSE

RAPPORT 306

Raportu n° 306 : Pruposta d'affettazione complementarie di saldi di e convenzione CASE DI A LINGUA 2022.

Rapport n° 306 : Proposition d'affectations complémentaires des soldes des conventions CASE DI A LINGUA 2022.

Le rapport est présenté par **Mme GUIDICELLI**.

Mme NIVAGGIONI met aux voix le rapport.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

SUCIALE È SALUTE / SOCIAL ET SANTÉ

RAPPORT 302

Raportu n° 302 : Cunvinzioni di finanziamentu di l'associu FALEPA (Scola di guida autumobili suciali).

Rapport n° 302 : Convention de financement de l'association FALEPA (auto-école sociale).

Mme GUIDICELLI informe **les Commissaires** qu'elle présente le rapport en cause en lieu et place de **Mme FAZI**. Elle prie ces derniers de bien vouloir accepter les excuses de l'intéressée, absente pour des raisons professionnelles.

Le rapport est mis aux voix **Mme NIVAGGIONI**.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain

COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

GIUVENTÙ È ATTIVITA SPURTIVE / JEUNESSE ET SPORTS

RAPPORT 324

Raportu n^u 324 : Agenza Naziunali di u Sport : Fondu tarritoriali 2023 secondu raportu.

Rapport n° 324 : Agence Nationale du Sport : Fonds territorial 2023 deuxième rapport.

Le rapport est présenté par **Mme GUIDICELLI.**

Mme NIVAGGIONI met aux voix le rapport.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

INFRASTRUTTURE DI TRASPORTI / INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS

RAPPORT 307

Raportu n^u 307 : Accunciamentou di a crucivia trà l'anziana RT 10 è l'anziana RD 545 nantu à u tarritoriu di a cumuna di U Sulaghju.

Rapport n° 307 : Aménagement du carrefour entre l'ex. RT 10 et l'ex. RD 545 sur le territoire de la commune d'U Sulaghju.

Mme MATTEI présente le rapport.

Mme NIVAGGIONI ajoute que la Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a émis un favorable. Les groupes **Un Soffiu Novu, Avanzemu** et **Core In Fronte** n'ont pas

participé au vote. Elle souligne que les élus demeurent au sein de ladite commission, dans l'attente de l'actualisation du schéma directeur et de prévisions d'aménagement dans le domaine routier.

M. VANNI s'interroge sur la nature du lotissement qui sera édifié à proximité de ce carrefour. Il souhaite savoir s'il s'agit d'un lotissement communal, de résidences secondaires ou s'il sera réservé à des primo-accédant.

Mme MATTEI rapporte que le tronçon est particulièrement accidentogène et que cet aménagement est indispensable. Elle ajoute qu'un abribus dédié au ramassage scolaire sera édifié à proximité. Concernant la destination du lotissement, elle prend l'attache des services pour obtenir de plus amples renseignements.

Le rapport est mis aux voix par **Mme NIVAGGIONI**.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 308

Rapport n° 308 : Accunciamento di trè vie d'avanzamentu nantu à l'anziana RT 20 - cumune di VIGNALE, A VULPAIOLA è CAMPITELLU - Riassuntu di a cuncertazione preliminare.

Rapport n° 308 : Aménagement de trois créneaux de dépassement sur l'ex. RT 20 - communes de VIGNALE, A VULPAIOLA et CAMPITELLU - Bilan de la concertation préalable.

Le rapport est présenté par **Mme MATTEI**.

Mme NIVAGGIONI souligne combien ces aménagements sont utiles et permettent de fluidifier le trafic. Elle cite l'exemple récent de celui réalisé sur le tronçon qui relie Cavru et a Bocca di San Ghjorghju.

Elle met le rapport aux voix.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 311

Raportu n^u 311 : Riqualifica di l'anziana RD 31 è di l'anziana RT 22 - Bilanciu di a concertazione preliminare.

Rapport n° 311 : Requalification de l'ex. RD 31 et de l'ex. RT 22 - Bilan de la concertation préalable.

Mme MATTEI présente le rapport.

Le rapport est mis aux voix par **Mme NIVAGGIONI.**

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

A 16 heures 40, l'ordre du jour est épuisé et la séance est levée par **la Vice-présidente de l'Assemblée de Corse.**

Fait à Ajacciu, le 29 novembre 2023

La Présidente de l'Assemblée de Corse

Marie-Antoinette MAUPERTUIS

ANNEXE



CUMMISSIONE PERMANENTE
U 29 DI NUVEMBRE DI U 2023
COMMISSION PERMANENTE
DU 29 NOVEMBRE 2023

ORDINE DI U GHJORNU / ORDRE DU JOUR

RAPORTI DI A PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA / RAPPORTS DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

Raportu n° 326 : Approvazione di u prucedu verbale di a Cummissione Permanente di u 25 d'ottobre di u 2023.

Rapport n° 326 : Approbation du procès-verbal de la Commission Permanente du 25 octobre 2023.

Raportu n° 327 : Mandatu spiciali attribuitu à a Signora Presidente di l'Assemblea di Corsica.

Rapport n° 327 : Mandat spécial accordé à Madame la Présidente de l'Assemblée de Corse.

Raportu n° 328 : Mandatu spiciali attribuitu à a Signora Presidente di u Cumitatu di Valutazione di e Pulitiche Pubbliche di l'Assemblea di Corsica.

Rapport n° 328 : Mandat spécial accordé à Mme la Présidente du Comité d'Évaluation des Politiques Publiques de l'Assemblée de Corse.

ACCUNCIAMENTU NUMERICU / AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Raportu n° 289 : Aghjustu n° 1 à a cunvinzioni Fondu pè una sucetà numerica di u 26 di nuvembri di u 2020 relativu à u ritali di a fibra pà a Corsica.

Rapport n° 289 : Avenant n°1 à la convention Fonds pour une société numérique en date du 26 novembre 2020 relatif au réseau très haut débit pour la Corse.

RISORSE UMANE / RESSOURCES HUMAINES

Raportu n° 292 : Rinnuvata di a missa à dispusizioni di un aghjenti di l'ADEC pressu à a Cullittività di Corsica.

Rapport n° 292 : Renouvellement de la mise à disposition d'un agent de l'ADEC auprès de la Collectivité de Corse.

Raportu n° 294 : Cunvinzioni di missa à dispusizioni di parsunali di a Cullittività di Corsica pressu à a MDPH di a Cullittività di Corsica.

Rapport n° 294 : Convention de mise à disposition de personnels de la Collectivité de Corse auprès de la Maison des personnes handicapées de la Collectivité de Corse.

Raportu n° 295 : Rinnuvata di a missa à dispusizioni di parsunali di a Cullittività di Corsica pressu à i sirvizii d'incendiu è di succorsu di Pumonti.

Rapport n° 295 : Renouvellement de la mise à disposition de personnels de la Collectivité de Corse auprès des Services d'incendie et de secours de la Corse-du-Sud.

Raportu n° 303 : Mudifica di u tavulellu di l'effettivi di a Cullettività di Corsica.

Rapport n° 303 : Modification du tableau des effectifs de la Collectivité de Corse.

Raportu n° 304 : Evuluzione di e Ligne maestre di Gestione in quantu à l'avanzamentu è a prumuzione di quattru d'impieghi : mudifica di u calendariu.

Rapport n° 304 : Évolution des Lignes directrices de Gestion en matière d'avancement et de promotion de cadre d'emplois : modification du calendrier.

Raportu n° 305 : Elezzione professionale 2023 - Cumitatu Sociale Territoriale - Furmazione specializata.

Rapport n° 305 : Élections professionnelles 2023 - Comité Social Territorial - Formation spécialisée.

Raportu n° 317 : Ditarminazioni di i ratio par l'avanzamentu di gradu in senu à a Cullittività di Corsica par l'annata 2023.

Rapport n° 317 : Détermination des ratios d'avancement de grade au sein de la Collectivité de Corse pour l'année 2023.

INFRASTRUTTURE DI TRASPORTI / INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS

Raportu n° 307 : Accunciamentu di a crucivia trà l'anziana RT 10 è l'anziana RD 545 nantu à u tarritoriu di a cumuna di U Sulaghju.

Rapport n° 307 : Aménagement du carrefour entre l'ex. RT 10 et l'ex. RD 545 sur le territoire de la commune d'U Sulaghju.

Raportu n° 308 : Accunciamentu di trè vie d'avanzamentu nantu à l'anziana RT 20 - cumune di VIGNALE, A VULPAIOLA è CAMPITELLU - Riassuntu di a cuncertazione preliminare.

Rapport n° 308 : Aménagement de trois créneaux de dépassement sur l'ex. RT 20 - communes de VIGNALE, A VULPAIOLA et CAMPITELLU - Bilan de la concertation préalable.

Raportu n° 311 : Riqualfica di l'anziana RD 31 è di l'anziana RT 22 - Bilanciu di a concertazione preliminare.

Rapport n° 311 : Requalification de l'ex. RD 31 et de l'ex. RT 22 - Bilan de la concertation préalable.

AMMINISTRAZIONE GENERALE / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Raportu n° 285 : Pattu transazzionale trà a Cullettività di Corsica è SNC MEGA EXPRESS è CORSICA FERRIES è SWISS RE INTERNATIONAL SE è SIAT, Societa Italiana du Assicurazioni e Riassicurazioni p.A è GENERALI ITALIA SpA è AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCES è a Camera di Cummerciu è d'Industria di Corsica è MMA IARD Assurances Mutuelles è MMA IARD

Rapport n° 285 : Protocole transactionnel entre la Collectivité de Corse et SNC MEGA EXPRESS et CORSICA FERRIES et SWISS RE INTERNATIONAL SE et SIAT, Societa Italiana du Assicurazioni e Riassicurazioni p.A et GENERALI ITALIA SpA et AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCES et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse et MMA IARD Assurances Mutuelles et MMA IARD.

Raportu n° 288 : Cundizione di messa a dispusizione di vitture di l'eletti, di l'impieghi funziunali di a Cullettività di Corsica.

Rapport n° 288 : Conditions de mise à disposition des véhicules des élus et des emplois fonctionnels de la Collectivité de Corse.

Raportu n° 293 : Cunvenzione cun l'associu AGRIA in quantu à l'attività di u ristorante amministrativu.

Rapport n° 293 : Convention avec l'association AGRIA dans le cadre de l'activité du restaurant administratif.

ACCUNCIAMENTU È SVILUPPU DI U TERRITORIU / AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Raportu n° 287 : Adesione à l'Associu Naziunale di i Poli Territoriali è di i Paesi ANPP Territorii di Prugettu.

Rapport n° 287 : Adhésion à l'Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays ANPP Territoires de Projet.

GIUVENTÙ È ATTIVITA SPURTIVE / JEUNESSE ET SPORTS

Raportu n° 324 : Agenza Naziunali di u Sport : Fondu tarritoriali 2023 secondu raportu.

Rapport n° 324 : Agence Nationale du Sport : Fonds territorial 2023 deuxième rapport.

SUCIALE È SALUTE / SOCIAL ET SANTÉ

Raportu n° 302 : Cunvinzioni di finanziamentu di l'associu FALEPA (Scola di guida autumobili suciali).

Rapport n° 302 : Convention de financement de l'association FALEPA (auto-école sociale).

CULTURA È PATRIMONIU / CULTURE ET PATRIMOINE

Raportu n° 291 : Dirizzioni di a Cultura - Sittori di l'Arti Vivi - Sirvizi d'appoghju lugisticu è righja di a Cullittività di Corsica : attualizazioni di u catalogu di matiriali è di i cundizioni di prestitu di l'attrazzatura.

Rapport n° 291 : Direction de la Culture - Secteur arts vivants - Service appui logistique et régie de la Collectivité de Corse : actualisation du catalogue de matériels et des conditions de prêt du parc de matériel.

Raportu n° 300 : Mudificazione di a cunvenzione 2021-2023 trà a SAS Allindi e a Cullettività di Corsica - Individualizazione d'u prugrammu cultura 4423.

Rapport n° 300 : Avenant de prorogation de la convention d'objectifs et de moyens 2021-2023 entre la SAS Allindi et la Collectivité de Corse - Individualisation des crédits du programme 4423 Culture.

Raportu n° 301 : Sustegnu à i travaddi di u teatru Empire (Aiacciu).

Rapport n° 301 : Soutien aux travaux de réhabilitation du théâtre Empire (Ajaccio).

INSIGNAMENTU-FURMAZIONE-RICERCA / ENSEIGNEMENT-FORMATION-RECHERCHE

Raportu n° 286 : Cunvinzioni di finanziamentu di u funziunamentu è di l'attrazzera di a furmazioni d'ambulanzeru (DEA), assicurata da u Centru di furmazioni IFA 2A Pumonti.

Rapport n° 286 : Convention de financement de fonctionnement et d'équipement de la formation d'ambulancier (DEA), dispensée par le centre de formation IFA 2A Pumonti.

LINGUA CORSA / LANGUE CORSE

Raportu n° 306 : Pruposta d'affettazione complementarie di saldi di e cunvenzione CASE DI A LINGUA 2022.

Rapport n° 306 : Proposition d'affectation complémentaires des soldes des conventions CASE DI A LINGUA 2022.